

N°1191

du 28
DECEMBRE
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Dans le nouveau Code en vigueur
dès le 1er janvier 2019

**Des modifications sur
l'Impôt sur le revenu,
l'Impôt sur le revenu des
personnes physiques,
la Taxe d'habitation et
la Taxe professionnelle**

P.6 En attendant les résultats définitifs de la Cour constitutionnelle

La nouvelle configuration de l'Assemblée nationale

* *La liste nominative des candidats élus*

* *40 députés ont moins de 50 ans; une réduction de 12% du nombre des femmes*



Une vue du siège
du Parlement à Lomé

P.6 Dans la logique de créer un meilleur cadre de travail et de vie à ses employés
Pour la première fois, la direction générale de la CNSS assistée
du MUSTASTO offre une fête de Noël aux enfants du personnel

P.4 La dernière séance 2018 du Conseil National du Crédit (CNC) note
La croissance nationale en hausse à 4,8%, le financement
de l'économie le plus élevé de l'UEMOA à 43% en 2018

P.4 Quatre mois après les premiers contacts en Chine

**La Banque asiatique d'investissement
dans les infrastructures
approuve l'adhésion du Togo**

P.4 Sur fonds propres, et dans une vision de hausse des performances

**La centrale hydroélectrique de
Kpimé visée par «divers travaux
de réhabilitation» en 2019**

Bonne et Heureuse Année 2019

Café littéraire

Ayi Renaud Dossavi-Alipoeh sera à l'IFT ce 19 janvier

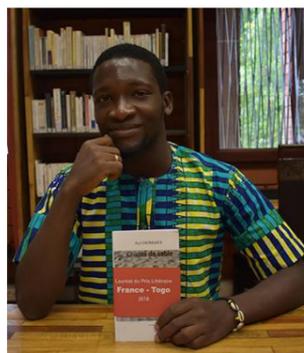
Ayi Renaud Dossavi-Alipoeh est né le 20 septembre 1993 à Lomé. Il est écrivain et auteur de cinq ouvrages : Rosées lointaines (poésie) ; Pensées égarées (poésie) ; Lèvres éphémères (nouvelle) ; Nous et l'histoire - réflexions sur le passé, le présent et l'avenir (essai) et Chants de Sable (poésie). Il a été publié dans de nombreuses anthologies dont " Soaring Africa ", dans le cadre de la rési-

dence d'écriture " Re-inventing Africa " en 2015 sur l'île de Gorée et réunissant des poètes d'Afrique de l'Ouest. Il est également blogueur, membre de la plateforme Mondoblog de Radio France Internationale (RFI). En 2018, il gagne le premier prix du concours d'écriture " Afrique de mes rêves " de la Banque Africaine de Développement ainsi que le Prix littéraire " France-Togo ". Il est actuellement

secrétaire-général de l'association d'auteurs et gens de lettres PEN-Togo.

Ce premier café-littéraire sera l'occasion d'aller à la rencontre de ce jeune écrivain prolifique pour un temps d'échange privilégié avec la modération Kalbesh Kutsonya.

19 JANV. / 15H30 | ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE | MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO



Patrimoine

Le Rwanda offre des objets d'arts au musée des civilisations noires du Sénégal

L'ambassadeur du Rwanda à Dakar, Dr Mathias Harebamungu, a remis le 14 décembre 2018, au Directeur Général du Musée des Civilisations noires un lot d'objets d'art. Les objets d'art sont constitués d'une lance appelée Icumu et de boucliers (Ingaba), de tableaux décoratifs et de paniers traditionnels (Agaseke).

La lance et les boucliers sont des armes destinées aux guerriers qui se distinguaient par leurs exploits, ce sont aussi des armes à usage décoratif et sont utilisés par les danseurs qui exécutent la danse guerrière.

Les tableaux décoratifs offerts au musée sont originaires de l'est du Rwanda mais sont aujourd'hui confectionnées sur tout le territoire.

Le panier traditionnel, cousu en papyrus est utilisé pour le rangement d'objets précieux comme la pipe du maître de la maison, des perles, des amulettes... les motifs de ces paniers sont faits avec une écorce noire de pétiotes de bananiers.

Appréciant à sa juste valeur ce don, le directeur général dira espérer que ce geste du Rwanda est très important et ouvre la voie qui espère-t-il, sera suivi par d'autres pays. Pr Hamady Bocoum a souligné que ces objets seront conservés dans de meilleures conditions possibles au musée des civilisations noires et seront exposés pour être vus par les générations actuelles et futures.

L'ambassadeur du Rwanda au Sénégal a indiqué que par ce geste, son pays veut le musée des civilisa-



tions noires puisse refléter l'image de la culture de son pays et rapprocher ainsi davantage les peuples africains et notamment sénégalais et rwandais.

Le Sénégal et le Rwanda sont en

train d'étudier un projet d'exposition d'objets d'art rwandais au musée des civilisations noires, une manière de mieux faire connaître et de découvrir la culture et le patrimoine des pays africains

Cinéma

Kevin Spacey se défend

L'acteur américain Kevin Spacey, accusé par plusieurs hommes d'agressions sexuelles, va être formellement inculpé pour la première fois début janvier, pour attentat à la pudeur contre un adolescent en juillet 2016 près de Boston (Massachusetts). La justice enquêtait depuis novembre 2017 sur cette agression présumée. La mère de l'adolescent, la journaliste Heather Unruh, venait de révéler avoir porté plainte contre l'acteur.

Selon le bureau du procureur Michael O'Keefe, l'ex-star de la série House of Cards sera formellement inculpée le 7 janvier à Nantucket d'" attentat à la pudeur " et de " coups " après la validation d'une plainte au pénal. L'acteur de 59 ans

a été accusé par plusieurs autres hommes d'agression depuis le début du mouvement #metoo en octobre 2017 et est depuis persona non grata à Hollywood.

L'annonce de cette inculpation intervient alors que l'acteur a mis en ligne lundi une vidéo de trois minutes intitulée " Let me be Frank " (" Laissez-moi être Frank "). Jeu de mot entre " frank " qui se traduit par " franc " et le nom de son personnage dans House of Cards, Frank Underwood.

En reprenant la même élocution et le même accent du Sud américain que cet homme politique cynique prêt à tout pour défaire ses adversaires, l'acteur évoque les actions et manigances du personnage tout en

insinuations, au point qu'il semble évoquer les accusations contre lui-même dans la réalité.

S'adressant directement au spectateur, comme dans un épisode de House of Cards, il lance :

" Si je n'ai pas payé pour les choses dont nous savons tous les deux que je les ai faites, je ne vais certainement pas payer pour les choses que je n'ai pas faites. "

Après les premières accusations, celui qui a été récompensé à deux reprises aux Oscars pour ses rôles dans Usual Suspects (1995) et American Beauty (1999) - où il excellait dans le maniement d'une subtile ambiguïté - avait été débarqué par Netflix de House of Cards, dont il tenait le premier rôle. L'acteur a

également été effacé du dernier film de Ridley Scott, Tout l'argent du monde, où ses scènes ont été retournées in extremis par Christopher Plummer.

Les médias britanniques ont fait état il y a plusieurs mois d'une enquête criminelle pour agressions sexuelles contre Kevin Spacey à Londres, où l'acteur a dirigé pendant onze ans le théâtre Old Vic. Mais à ce jour, aucune inculpation n'a été rapportée. La police de Los Angeles a aussi indiqué enquêter sur une plainte déposée en août contre l'acteur, après avoir clos un autre dossier dont les faits présumés, qui remontaient à 1992, étaient prescrits. Il fait aussi l'objet de plaintes au civil.

Nécrologie

Mort de Claude Mesplède, grand spécialiste du polar

Le critique littéraire français Claude Mesplède, grand spécialiste de la littérature policière francophone et étrangère, est décédé jeudi à l'âge de 79 ans, a annoncé son épouse Ida. Claude Mesplède, qui vivait en Haute-Garonne, s'est éteint dans la matinée à 79 ans, a-t-elle précisé à l'AFP.

Claude Mesplède était l'auteur de nombreux livres consacrés aux polars, dont plusieurs ouvrages de référence. Il avait notamment dirigé le Dictionnaire des Littératures poli-

cières (éditions Joseph K.), un ouvrage encyclopédique surnommé «le Mesplède» par les amateurs de polars, et rédigé plusieurs ouvrages consacrés à la célèbre «Série Noire», collection spécialisée publiée par la maison d'édition Gallimard. Apprécié par nombreux auteurs français et anglo-saxons, certains lui avaient adressé des clins d'œil dans leurs romans en donnant son nom à des personnages, comme James Ellroy dans American Death Trip ou



Dennis Lehane dans Un pays à l'aube.

AZIMUTS INFOS

16 nouveaux virus géants découverts dans le sol d'une forêt

Des chercheurs américains ont découvert par hasard 16 nouveaux virus géants dans le sol de la forêt de Harvard. Certains d'entre eux possèdent les plus grands génomes jamais décrits pour des virus.

Les virus sont des agents infectieux que l'on imagine en général plus petits que des bactéries ou des cellules humaines. Mais cette conception a été complètement bouleversée ces dernières années par la découverte de virus géants dans des milieux aquatiques ou dans le pergélisol. Les virus géants déjà connus, comme les mimivirus, pandoravirus, Tupanvirus, infectent souvent des cellules eucaryotes, amibes ou algues.

Mais voici que des chercheurs américains ont découvert par hasard 16 nouveaux virus géants dans un échantillon de sol prélevé en mai 2017 : dans le cadre d'une étude sur le climat, les scientifiques cherchaient, en fait, des bactéries pour savoir comment elles s'adaptent à l'élévation de température. Pour leurs expériences, ils ont mis en suspension les cellules microbiennes avec une solution de détergent doux qui contenait un colorant de l'ADN. Puis, ils ont utilisé la cytométrie de flux pour isoler les cellules. Comme les virus géants ont des tailles similaires à celles des bactéries, ils pouvaient eux aussi être identifiés de cette façon.

Grâce à la technique de " mini-métagénomique ", généralement utilisée pour les milieux aquatiques, 2.000 cellules ou particules ont été séquencées, faisant apparaître 16 nouveaux virus géants. Ces virus représentaient de nouvelles lignées virales ou étaient proches d'autres virus géants connus : les Klosneuvirus, le virus CroV (un virus de la famille des Mimiviridae) ou les Tupanvirus. Les chercheurs ont noté un nombre important de gènes - plus de 240 - codant pour des protéines de la capsid, la structure protéique qui enveloppe le génome.

Une diversité microbienne à explorer

Les chercheurs ont baptisé les virus avec des noms évoquant leur origine: Dasovirus, du grec daso, pour forêt, ou Solumvirus, du latin solum, pour sol. Ils proposent aussi d'appeler un Harvovirus, en l'honneur de la forêt de Harvard où il a été trouvé. Un autre virus, dont le génome compte 2,4 millions de paires de bases, a été nommé Hyperionvirus en référence à l'arbre le plus haut du monde, un séquoia. Hyperionvirus possède le plus gros génome identifié dans la famille des Mimiviridae.

Dans un communiqué, Frederik Schulz, l'un des auteurs de la publication parue dans Nature Communications, a expliqué : " *Le fait que nous ayons trouvé tous ces génomes de virus géants dans le sol était particulièrement intrigant, car la plupart des virus géants décrits précédemment ont été découverts dans des habitats aquatiques. Les données métagénomiques générées ici, à partir d'un seul site d'échantillonnage, contenaient beaucoup plus de nouveaux génomes de virus géants que n'importe quel ensemble de données que j'ai vu à ce jour.* "

Si 16 nouveaux virus géants ont pu être identifiés dans un seul échantillon de sol, on peut imaginer que ces micro-organismes sont bien plus nombreux et répandus sur Terre... Les écosystèmes microbiens du sol ont encore beaucoup de choses à nous apprendre !



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Dans le nouveau Code en vigueur dès le 1er janvier 2019

Des modifications sur l'Impôt sur le revenu, l'Impôt sur le revenu des personnes physiques, la Taxe d'habitation et la Taxe professionnelle

Chaque époux et enfant disposant d'un revenu imposés séparément

Late Pater

La nouvelle loi fiscale prévoit que l'impôt sur le revenu est assis sur les revenus nets catégoriels suivants : traitements et salaires, indemnités, émoluments, pensions et rentes viagères ; revenus fonciers ; bénéfices industriels, commerciaux et artisanaux ; bénéfices des exploitations agricoles ; bénéfices des professions non commerciales et revenus assimilés ; revenus de

capitaux mobiliers. Cet impôt est établi sur l'ensemble des ressources personnelles du contribuable. Les enfants mineurs doivent déclarer eux-mêmes leurs propres revenus lorsqu'ils tirent un revenu de leur propre travail ou d'une fortune. Le conjoint bénéficiant de revenus propres ou chacun des conjoints en cas de mariage polygame est imposé séparément à raison de l'ensemble de ses revenus. L'Autorité explique qu'il n'y a pas de

contradiction entre ces dispositions dans la mesure où il s'agit de l'imposition de l'ensemble des revenus dans la catégorie dont ceux-ci relèvent.

Le nouveau Code général des impôts, qui entre en vigueur ce 1^{er} janvier 2019, précise les règles relatives à la détermination des impôts et a pris en compte les nouvelles règles de droit en matière commerciale et comptable (OHADA), notamment les actes uniformes

relatifs au droit commercial général, au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le droit des sociétés, etc., et en matière civile (Code des personnes et de la famille de 2012). Ainsi, en matière civile, on cite par exemple la **reconfiguration de la notion de chef de famille** qui est désormais assumé soit par le mari, soit par l'épouse. Ce qui n'était pas le cas dans l'ancien Code des personnes et de la famille de 1980.

Cette nouvelle donne a induit la suppression de l'imposition du mari au nom du foyer fiscal. Désormais, chaque époux et enfant disposant d'un revenu est imposé séparément. Pour les enfants à charge, les époux choisiront et notifieront à l'administration fiscale celui à qui ces charges seront imposées.

«Le mari est le chef de famille. Il exerce ce pouvoir dans l'intérêt commun du ménage et des enfants. La femme concourt avec

le mari à assurer la direction morale et matérielle de la famille, à élever les enfants et à préparer leur établissement. La femme remplace le mari dans sa fonction de chef de famille s'il est hors d'état de manifester sa volonté, en raison de son incapacité, de son absence, de son éloignement ou s'il abandonne volontairement la vie commune, ou pour tout autre cause», prescrit le Code des personnes et de la famille de 2012.

Un système dual d'impôt sur les revenus des personnes physiques

A l'issue de leur mission d'assistance technique demandée par les autorités togolaises en avril 2012, l'une des recommandations des services du Fonds monétaire international (FMI) touchait l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Selon les experts du Fonds, «...présenté comme un impôt global, l'impôt sur le revenu des personnes physiques s'apparente davantage dans les faits à un système cédulaire...». Ainsi, les personnes physiques disposant de plusieurs revenus catégoriels ne sont plus

soumis à un impôt unique (l'IRPP sur le revenu global), mais à plusieurs impôts cédulaires c'est-à-dire qui atteignent une catégorie de revenus ; ce qui était la situation avant l'adoption du Code général des impôts du 30 décembre 1983. Ce système nuit non seulement à la rentabilité de l'impôt parce qu'il ne permet pas de saisir, d'un seul regard, l'ensemble de la situation d'un contribuable et de mieux connaître ses facultés contributives et, du coup, de personnaliser son impôt, mais aussi remet en cause l'adoption d'un im-

pot unique sur l'ensemble des revenus d'une personne physique qui a été une conditionnalité des partenaires techniques et financiers du Togo, notamment le FMI.

Et au niveau de l'administration fiscale togolaise, on avoue des difficultés pour mettre en œuvre un système d'impôt global sur le revenu qui permet une personnalisation de l'impôt. Lesquelles difficultés se situent «au niveau du contribuable qui n'arrive pas à produire une déclaration d'ensemble de revenus». Malgré la sensibilisation et la forma-

tion des contribuables, ces difficultés persistent. Ce qui justifie l'actuelle réforme de l'IRPP, inspirée par les recommandations des partenaires dont le FMI. Ainsi, en ce qui concerne l'imposition des revenus des personnes physiques, la réforme majeure est le **passage de l'impôt global sur le revenu à un système dual d'imposition des revenus des personnes physiques**.

La réforme a inquiété les élus du peuple, mais on leur a répondu. Péle-mêle, en amont de l'introduction d'un système dual d'imposition des revenus des personnes physiques, il s'agit de tenir compte de la pénibilité dans l'acquisition du revenu ; en plus, il est difficile d'avoir la preuve des charges déductibles en ce qui concerne les traitements et salaires. Ce système dual n'est pas contraire au principe d'égalité devant l'impôt parce que le système quasi dual permet d'imposer chaque personne selon sa capacité contributive. En plus, les revenus d'emploi et les revenus d'affaires ne relèvent pas de la même catégorie.



Une vue du bâtiment du siège de l'OTR

En clair, «il ne s'agit pas d'un retour stricto sensu aux impôts particuliers (impôts cédulaires), mais la démarche consiste à imposer les masses de revenus qui se comportent de la même façon afin d'établir une imposition harmonisée. On distingue ainsi les revenus fonciers, les revenus d'emploi et les revenus d'affaires», a-t-on également indiqué. Et d'ajouter que l'IRPP demeure toujours un élément de justice fiscale car l'imposition de chaque catégorie de revenus a été repensée ; ce qui justifie d'ailleurs le maintien de la

progressivité pour l'imposition des traitements et salaires qui constituent les revenus les moins élevés. Les plus-values ne sont plus retenues comme une catégorie imposable à l'IRPP, mais renvoyées à une taxation particulière. Bon à savoir : ce système dual retenu pour l'imposition des personnes physiques n'est pas la transcription d'une disposition communautaire de l'UEMOA. Bien que n'étant pas courante dans la sous-région, la mesure a été expérimentée au Mali, avant le Togo.

Taxe d'habitation: voici les tarifs !

Une taxe d'habitation est instituée au profit des budgets des collectivités locales. Elle est due par toute personne physique ayant sa résidence au Togo, par tout ménage ayant au Togo la disposition ou la jouissance d'une habitation. Est considéré comme habitation, tout local occupé à des fins personnelles ou familiales, soit à titre de résidence principale, soit à titre de résidence secondaire, y compris les dépendances de toute nature non affectées à un usage exclusivement professionnel.

Dans le Code des impôts, les tarifs de la taxe d'habitation sont déterminés en fonction du type d'habitation : **4.000 francs Cfa par ménage en concession ; 2.000 francs Cfa en appartement à une pièce (studio) ; 6.000 francs Cfa en appartement à deux pièces ; 9.000 francs Cfa en appartement à trois pièces et plus ; 30.000 francs Cfa en villa ou concession individuelle ; 40.000 francs Cfa en étage à un niveau ; 75.000 francs Cfa en étage à deux niveaux ; 100.000 francs Cfa en étage à plus de deux niveaux ; et 100.000 francs Cfa en étage sur superficie supérieure à 600 mètres carrés.**

Dans le cas d'habitation formant un ensemble unique occupé par plusieurs ménages, l'imposition est due par chaque chef de ménage. Ici, le terme «ménage» désigne la cellule familiale composée du mari, de l'épouse ou des épouses et des enfants à charge à l'exception des enfants majeurs. Le ou la célibataire ou



la femme mariée n'habitant pas sous le même toit que son mari constitue, séparément, un ménage. «En principe, un enfant majeur occupant la même maison que ses parents est assujéti à la taxe d'habitation à moins qu'il ne soit reconnu comme indigent par la commune ou la préfecture, comme élève ou étudiant effectivement inscrit, ou apprenti ne disposant pas de revenus professionnels», détaille le gouvernement.

La taxe d'habitation est établie dans la localité où est située l'habitation, pour l'année entière quelle que soit la durée d'occupation des locaux. Autrement, en cas de changement de résidence, le contribuable n'est pas imposable en raison de sa nouvelle habitation lorsqu'il justifie avoir été imposé au titre de son ancienne pour l'exercice concerné. Et pour ceux qui pensent y dérober, un recensement de tous les immeubles bâtis ou non bâtis a été lancé en mai 2018. «Avant de lever l'impôt foncier, il faut d'abord connaître la matière taxable. Nous voudrions sur chaque parcelle qui sera identifiée qu'on puisse savoir qui est proprié-

taire, si c'est une parcelle nue ou bâtie. Toutes les parcelles, qu'elles soient du domaine de l'État, religieux, d'habitation ou professionnel seront recensées», avait indiqué Essowavana Adayi, Commissaire des Impôts.

Sont exonérées les personnes de moins de 18 ans ; les personnes admises à la retraite ou âgées de 55 ans et plus ; les personnes reconnues indigentes par l'autorité compétente (commune ou préfecture) ; les infirmes ou invalides munis d'un titre justificatif délivré par l'autorité compétente et qui ne disposent d'autres revenus que d'une pension allouée en raison de leur incapacité ; les élèves et étudiants effectivement inscrits dans les établissements et les apprentis ne disposant pas de revenus professionnels ; les agents diplomatiques ou consulaires de nationalité étrangère dans la localité de leur résidence officielle et pour cette résidence seulement à la condition de n'exercer ni commerce, ni industrie et dans la mesure où les pays qu'ils représentent accordent des avantages analogues à leurs homologues togolais.

La patente, plus supportable, remplace la taxe professionnelle

Pour élargir l'assiette et assurer, dit-on, un financement conséquent tant du budget de l'Etat que des collectivités, le gouvernement institue la patente «plus supportable» en lieu et place de la taxe professionnelle. «La patente est plus supportable du fait que, pour son calcul, n'est plus tenu compte de la valeur locative des immeubles d'exploitation. L'ancien système érodait le capital et affectait la capacité de production», précise l'exposé des motifs du texte adopté en conseil des ministres le 1^{er} février 2018. La patente est assise dorénavant sur le chiffre d'affaires annuel hors taxes à côté de l'impôt minimum forfaitaire dont l'assiette est aussi constituée par le chiffre d'affaires. La loi établit la liste des personnes morales qui sont exonérées de la patente. Les contribuables qui débutent nouvellement leurs activités sont aussi exonérés

pour la première année d'exercice. Selon le pouvoir de Lomé, la taxe professionnelle a toujours eu le chiffre d'affaires comme premier élément de taxation, sans qu'elle ne soit pour autant antiéconomique pour les entreprises car cette taxe est déductible contrairement à l'impôt minimum forfaitaire. «L'innovation, c'est que la patente ne se perçoit pas sur la valeur locative comme la taxe professionnelle mais uniquement sur le chiffre d'affaires», dit-il. Et déjà, les simulations réalisées donnent un gain de recettes pour le Trésor public évalué à 17,3% sur la base de l'exercice 2017.

Autre précision : cette patente ne constitue pas, en sus de l'impôt minimum forfaitaire, un impôt sur les bénéfices potentiels et non réels «étant donné que l'impôt minimum forfaitaire constitue un minimum de perception en cas de déficit dé-

claré par l'entreprise». Ceci n'a pas empêché l'Assemblée nationale de recommander au gouvernement, afin d'éviter de surtaxer le chiffre d'affaires, «de prendre les mesures pour réformer la taxe professionnelle en retenant, comme base de calcul, deux composantes que sont la contribution assise sur la valeur ajoutée créée par l'entreprise et la contribution assise sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice de la profession».

A rappeler que le produit de la patente sera ristourné à 30% au budget général de l'Etat, à 50% aux collectivités locales, à 5% au Fonds spécial pour le développement de l'habitat, à 5% au Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel, et à 10% à l'Office togolais des recettes pour couvrir les frais de gestion.

Quatre mois après les premiers contacts en Chine La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures approuve l'adhésion du Togo

Late Pater

Le Conseil des gouverneurs de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (Asian Infrastructure Investment Bank, AIIB), l'une des banques multilatérales les plus imposantes en Chine et en Asie) a approuvé les demandes d'adhésion de six autres pays, portant à 93 le nombre total de membres approuvés. Le nouveau groupe des membres approuvés comprend l'Algérie, le Ghana, la Libye, le Maroc, la Serbie et le Togo. Cette décision du Conseil d'administration est une reconnaissance du leadership du président togolais Faure Gnassingbé, qui avait, en septembre 2018, présenté au président de la Banque, Jin Liqun, sa vision pour le développement du Togo à travers le Plan national de développement (PND 2018-2022) lors de son dernier séjour en Chine où il avait tenu à faire personnellement le déplacement au siège de la banque. À cette occasion, le président togolais s'était engagé à tout mettre en œuvre pour une adhésion du Togo. Chose faite quatre mois après. Lors de ce séjour, la délégation togolaise avait rappelé que le PND doit être financé à 65% par le secteur privé en l'occurrence les



MM. Jin Liqun et Faure Gnassingbé lors de leur rencontre

banques et les investisseurs. Faure Gnassingbé avait insisté sur la volonté du Togo de capter le maximum d'investissements. Et il était rapporté que l'AIIB s'est dite impressionnée et prête à accompagner les investisseurs qui veulent aller au Togo, en saluant ce cadre institutionnel de développement dont s'est doté le pays.

«En trois ans, le nombre de membres de l'AIIB est passé de 57 fondateurs à 93 membres agréés provenant de presque tous les continents. Cela démontre l'engagement de nos membres envers la coopération multilatérale et renforce le rôle de l'AIIB dans la communauté financière interna-

tionale», a déclaré Sir Danny Alexander, vice-président et secrétaire général de l'AIIB. Et d'ajouter : «le nombre croissant de membres de la Banque en Europe et en Afrique reflète également l'importance pour la croissance et le développement de la connectivité interrégionale, en particulier des infrastructures durables qui ouvrent l'accès à de nouveaux marchés en Asie et au-delà».

Les six membres potentiels se joindront officiellement à l'AIIB une fois qu'ils auront complété les processus nationaux requis et déposé le premier versement de capital à la Banque.

La dernière séance 2018 du Conseil National du Crédit (CNC) note

La croissance nationale en hausse à 4,8%, le financement de l'économie le plus élevé de l'UEMOA à 43% en 2018

Après le niveau de 4,4% enregistré en 2017, le rythme annuel de croissance économique devrait s'accroître à 4,8% en 2018, sous l'impulsion des performances attendues dans tous les secteurs d'activité, dans un contexte de faible inflation et de consolidation budgétaire. Tels sont les derniers chiffres officiels sur la situation économique du Togo en 2018 révélés hier jeudi par le ministre Sani Yaya de l'Économie et des finances à l'ouverture de la quatrième et dernière séance du Conseil national du crédit (CNC) à Lomé. Le ministre a également noté l'accroissement des créances sur l'économie, porté par le dynamisme des activités des banques et des systèmes financiers décentralisés. Quant au taux de financement de l'économie, il est ressorti à 43% du PIB – Produit intérieur brut – au 30 septembre 2018, soit toujours le plus élevé taux dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), de l'avis du ministre de l'Économie. «Les privatisations envisagées de la BTCI et de l'UTB devraient contribuer à doter

le secteur bancaire de plus de capacités de financement de l'économie», a par ailleurs estimé le ministre Yaya.

Au menu des discussions hier à Lomé, le Conseil national du crédit a examiné le projet de rapport annuel 2018, destiné au Comité de Politique Monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao) ; ainsi que le programme de travail de 2019. Auparavant, le ministre de l'Économie n'a pas manqué de souligner les «résultats encourageants» des différentes actions initiées par le gouvernement, notamment l'évaluation du Rapport Doing Business 2019, qui a attribué 19 places au Togo, classé au 137^e rang cette année. «Le Gouvernement est déterminé à consolider ces acquis en accélérant la mise en œuvre des réformes dans le sens d'une croissance économique plus inclusive, portée par le secteur privé, dans un cadre macrofinancier stable», a-t-il alors rassuré. Le Conseil a été finalement informé de l'heureux achèvement de l'Accord triennal du

Togo, la troisième revue, appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI) qui s'est matérialisé par le décaissement, le 10 décembre dernier, de 34,9 millions de dollars au profit du Togo.

A ce sujet, le Fonds avait affirmé que : «Les résultats obtenus par le Togo dans le cadre du programme appuyé par FEC sont satisfaisants malgré un contexte difficile. L'économie semble commencer à se stabiliser, la croissance devrait s'accroître et l'inflation demeure en deçà du critère fixé par l'UEMOA. Par ailleurs, le programme de réformes structurelles avance. Comme il subsiste des risques, même s'ils s'atténuent, il est important que les autorités restent attachées à leur programme d'ajustement macroéconomique et de réformes».

Le Conseil national du crédit a pour mission d'étudier les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier et d'évaluer les performances de l'économie. Il se réunit tous les trois mois.

Sur fonds propres, et dans une vision de hausse des performances

La centrale hydroélectrique de Kpimé visée par «divers travaux de réhabilitation» en 2019

Late Pater

Dans la mission qui est la sienne, la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) s'assure le service public de production, de transport, de distribution et de vente de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire national dans le respect des normes en vigueur. Mieux, dans les détails, ladite mission se décline en : l'approvisionnement et la distribution d'électricité au moindre coût en conformité avec les principes commerciaux couramment admis ; la qualité et la continuité du service ; la tarification efficiente de l'électricité en reflétant les coûts de fourniture et de distribution... ; et la rentabilité financière et l'équilibre financier. C'est dans cette logique, liée au respect d'un nouveau contrat de performance révisé avec l'Etat, que la compagnie vient d'annoncer, pour début 2019, «divers travaux de réhabilitation» de la centrale hydroélectrique de Kpimé, dans le Kloto. Lesdits travaux pourraient démarrer dès le premier trimestre 2019 sur fonds propres de la société publique d'électricité, pour courir sur un délai d'un an et demi. La centrale hydroélectrique de Kpimé devrait, à terme, retrouver sa capacité installée de 1,6 MW, qui représente 1% de la demande nationale, pointé-on officiellement.

En fait, il était annoncé depuis un moment que «Le gouvernement envisage à moyen terme la réalisation de barrages de Tététo (50 MW), à Landa-Pozanda (4 MW) et à Baghan (6 MW), dans la région de la Kara et à Danyi-Konda (10 MW), dans la région des Plateaux. A long terme, 22 sites ont été identifiés sur le Mono et l'Oti», en plus des aménagements hydro-électriques de Kpimé et de Nangbeto, dans la préfecture de l'Ogoou avec une puissance de 62 MW, rapporte la presse.

Au-delà de l'accès de la population à l'électricité et la qualité de service, un contrat de performance ré-



visé avec l'Etat, pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2020, met précisément l'accent sur la «gestion interne et de rentabilité financière, d'indicateurs de performance associés à ces objectifs, et des avantages et pénalités découlant de l'atteinte ou non de ces objectifs». La CEET reconnaît alors «qu'elle doit exploiter les ouvrages et gérer les opérations de façon optimale, et maintenir en bon état de fonctionnement tous les ouvrages et équipements à sa disposition».

A travers le ministère en charge de l'énergie, en coordination avec la CEET, l'Etat recrutera avant le 31 mars 2019 des services de consultations pour la préparation d'un Plan directeur Production-Transport-Distribution couvrant une période de vingt (20) ans pour l'approvisionnement de la CEET en électricité tenant compte des options d'approvisionnement nationales et régionales et de scénarii d'évolution de la demande d'électricité au Togo. Un Plan révisable tous les cinq (5) ans. L'Etat appuiera la préparation et la mobilisation des financements pour les projets identifiés dans le Plan directeur pour contribuer aux efforts d'optimisation du coût d'approvisionnement en électricité de la CEET.

Il s'engage en outre, à travers le contrat révisé, «à assainir le fichier de ses points de livraison avant le 31 décembre 2019 avec l'implication effective de la CEET». Et «à établir et apurer au plus tard le 30

juin de chaque année un état des dettes croisées entre l'Etat et la CEET concernant l'année précédente».

A fin septembre 2018, vous rappelait «L'UNION» dans sa parution du 24 décembre dernier, le résultat net de la CEET s'élevait à 70,9 millions de francs Cfa, soit 4,0% de la prévision annuelle estimée à 2 milliards. Par réalisme, la prévision de 2019 est chiffrée à 1 milliard. Les hypothèses qui sous-tendent ce résultat net prévisionnel sont l'optimisation du coût du mix énergétique par la poursuite du fonctionnement au gaz des groupes de la centrale ContourGlobal démarré en mai 2018 ; le raccordement d'un nombre conséquent de clients basse tension grâce aux différents projets d'extension, de réhabilitation et de modernisation du réseau de distribution électrique en cours ; et le raccordement de certains clients industriels qui se sont annoncés pour l'exercice 2019.

Par ailleurs, la Compagnie d'énergie électrique du Togo signale un fort taux de réalisation de l'impôt sur les sociétés à fin septembre 2018, soit 153% par rapport aux prévisions. «Au regard du résultat prévisionnel, c'est l'impôt sur les sociétés d'un montant de 571 millions de francs Cfa qui a été prévu car étant supérieur à l'impôt minimum forfaitaire plafonné à 500 millions de francs Cfa», a-t-elle dit en réponse à une demande d'éclaircissement de l'Assemblée nationale.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre 306 milliards adjugés mercredi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 26 décembre 2018, à une injection de liquidités d'un montant de 3 350,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 306,120 milliards, contre 317,970 milliards une semaine plus tôt, et 312,513 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le mardi 01^{er} janvier 2019, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen

pondéré se sont situés respectivement à 4,5000% et 4,5000%.

Au total, quatre-vingt-un (81) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 994,447 milliards et 510,631 milliards. Ils sont suivis par ceux du Sénégal avec 484,467 milliards, du Burkina Faso avec 433,725 milliards, du Bénin avec 360,633 milliards, du Togo avec 306,120 milliards, et du Niger avec 232,175 milliards. La Guinée-Bis-

su fait 27,802 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 2.841,1 milliards en septembre 2018 à 3.181,9 milliards en octobre 2018, soit une hausse de 11,9%. S'agissant du montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3.087,4 milliards en octobre 2018, contre 2.840,4 milliards le mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,53% en octobre 2018, contre 2,69% le mois précédent.

JUDO/CHAMPIONS DES CHAMPIONS FRANÇAIS 2018

Clarisse Agbegnenou : "je veux marquer l'histoire"

L'Équipe a décerné mercredi ses prix consacrés à la sportive Française et au sportif Français de l'année. La judoka Clarisse Agbegnenou d'origine togolaise et le décathlonien Kevin Mayer ont été distingués.

Hervé A.

C'est une grande première pour Clarisse Agbegnenou et Kevin Mayer. Sacrés Champions des champions français 2018, ils ont reçu pour la première fois cette distinction que nous décernons chaque année. Ils ont été élus par les journalistes de notre rédaction.

À 26 ans, elle a déjà tout gagné, ou presque. Triple championne du monde dans la catégorie des moins de 63 kg, Clarisse Agbegnenou a été élue par L'Équipe Championne des championnes de France de l'année 2018. "Mais je ne vais pas m'arrêter là, prévient-elle. Je veux marquer l'histoire." Son objectif majeur : les Jeux olympiques de Tokyo, en 2020.

La judoka Clarisse Agbegnenou a réalisé le doublé 2017-2018 en conservant son titre à Bakou en

septembre dernier, remportant ainsi sa troisième couronne mondiale. Elle est la seconde judoka à monter sur la plus haute marche du podium des Championnes des championnes après Émilie Andéol, sacrée en 2016. Elle succède à Tessa Worley, lauréate 2017.

"Être désignée championne des championnes et partager la une de L'Équipe au côté de l'incroyable Kevin Mayer... Décidément cette année 2018 aura tenu ses promesses jusqu'au bout", a-t-elle déclaré plus tard sur son compte twitter.

De parents togolais, le judo était aux débuts une simple passion pour Clarisse, avant de devenir à ses yeux son sport de prédilection. Elle a pratiqué la danse, l'athlétisme, le volley, et n'a rejoint véritablement le monde des judokas qu'à l'âge de 9 ans.

C'est au sein du club "AMA Arts



Martiaux" d'Asnières que cette Franco-togolaise a forgé ses premières armes de judo, à l'âge de treize ans. Elle a fait ses premières preuves en judo sur le territoire français.

Clarisse Agbegnenou deviendra très vite championne d'Europe cadette, vice-championne de France en 2008, puis championne de France en 2009, avant d'entrer à l'Institut national du Sport, le temple

de l'éducation sportive dans l'Hexagone.

Quant au décathlonien Kevin Mayer, malgré son échec aux Championnats d'Europe, est devenu le plus grand performeur de sa discipline à Talence, faisant tomber le record du monde jusque-là détenu par Ashton Eaton et en le portant à 9 126 points. Il succède au double tenant du titre, Teddy Riner.

JEUX OLYMPIQUES

Le budget de Tokyo 2020 passe au vert

Le comité d'organisation des Jeux de Tokyo 2020 a dévoilé comme annoncé, vendredi 21 décembre, la troisième version de son budget. Elle ne révèle aucune mauvaise surprise.

Le dernier budget en date des Jeux de Tokyo 2020 s'élève à 1 350 milliards de yens, soit 12,1 milliards de dollars américains et 10,6 milliards d'euros. En devise japonaise, il n'affiche aucun changement par rapport à la version précédente, annoncée une année plus tôt à la même date. Les Japonais tiennent désormais bien la barre. Ils semblent avoir étouffé la tendance inflationniste.

Le comité d'organisation le répète dans un communiqué, publié en milieu de journée au Japon : son budget reste équilibré, à 600 milliards de yens (5,4 milliards de dollars / 4,7 milliards d'euros). Il est financé exclusivement par des ressources privées (contribution du CIO, marketing, billetterie, produits dérivés). Il ne sollicite pas un seul yen d'argent pu-

blic. Il inclut l'organisation des Jeux paralympiques.

Autre précision: les revenus issus du marketing sont en hausse. Ils ont gagné une centaine de millions de dollars, par rapport à la version 2 du budget, pour culminer à 3 milliards de dollars. Un record pour des Jeux olympiques. Mais les Japonais préviennent: le record sera bientôt battu. Une nouvelle centaine de millions de dollars est censée tomber dans les caisses du comité d'organisation au cours des mois à venir.

Même stabilité pour la part publique des Jeux, destinée aux investissements plus durables et aux dépenses moins directement liées aux Jeux. Il en coûtera, comme prévu, 600 milliards de yens au gouvernement métropolitain de Tokyo, et 150 milliards de yens à celui du Japon.

Au Japon comme à Lausanne, la version 3 du budget arrive au meilleur moment. Elle intervient en pleine bataille des chiffres et des audits sur la réalité des dépenses olympiques. En octobre dernier, un



rapport d'une équipe d'experts missionnés par le gouvernement japonais a créé un certain malaise en assurant que les autorités du pays - ministères et agences gouvernementales - avaient déjà dépensé 800 milliards de yens pour les Jeux de Tokyo 2020 au cours de la période 2013-2018.

A en croire le document, le gouvernement japonais a déjà contribué financièrement à 286 projets liés de près ou de loin au prochain événement olympique. Le chiffre n'est pas

contestable. La liste des projets l'est nettement plus. Les auditeurs ont en effet intégré comme des dépenses olympiques l'exploitation de satellites météorologiques, les subventions allouées aux stations hydrogène destinées aux véhicules à pile à combustible, ou encore les nouveaux taxis munis du logo des JO, dont l'État subventionne l'achat. Et même, plus fort, une partie des recherches pour la mise en service de la 5G dans Tokyo à l'horizon 2020.

TENNIS/ATP

Toujours de l'ambition pour Roger Federer

Alors qu'il va lancer sa 22ème saison sur le circuit ATP lors de la Hopman Cup, où il fera équipe avec Belinda Bencic, Roger Federer n'a pas caché ses ambitions.

À 37 ans, et malgré son pléthorique palmarès, Roger Federer a encore faim de titres. Le Suisse, 3ème mondial, aborde "très excité et motivé" une nouvelle saison, sa 22ème sur le circuit ATP, qu'il espère "formidable".

Federer débute sa saison dimanche et jusqu'au 5 janvier avec la Hopman Cup, en guise de préparation à l'Open d'Australie, où il défendra son titre dès le 14 janvier. Roger Federer compose avec Belinda Bencic l'équipe de Suisse à l'occasion de la Hopman Cup, une compétition par équipes mixte qu'il

entame ce dimanche face à la Grande-Bretagne.

Le 1er janvier prochain, l'ancien numéro 1 mondial affrontera aux côtés de sa compatriote le duo des États-Unis composé de Serena Williams et Frances Tiafoe. L'occasion d'un duel de stars entre deux monuments du tennis mondial, cumulant 43 trophées à eux deux (20 pour Federer, 23 pour Williams).

"On va sûrement minimiser la chose, dire que ce n'est pas si important pour nous, que ce sera juste un match de plus, mais dans les faits ce n'est pas le cas dans la mesure où ce sera sûrement la première et la dernière fois où nous nous rencontrerons", a confié Federer au sujet de cette rencontre entre les deux géants du tennis



mondial. Mais la Hopman Cup sera surtout l'occasion pour le Suisse de se jauger avant l'Open d'Australie, où il ira à la défense de sa double couronne (vainqueur 2017 et 2018). "Je pense qu'à mon âge,

les gens sont bien conscients que si j'arrive à faire quelque chose d'extraordinaire (à Melbourne, ndr), cela serait incroyable", a-t-il ainsi déclaré jeudi à Perth.

Kalidou Koulibaly victime de cris racistes

Kalidou Koulibaly a été la cible d'insultes racistes au cours de la rencontre de Serie A disputée mercredi soir entre l'Inter Milan et Naples (1-0).

Jeudi matin en Italie, la victoire de l'Inter Milan face à Naples grâce à un but de Lautaro Martinez dans les arrêts de jeu passe au second plan. Et pour cause, Kalidou Koulibaly, défenseur napolitain, a été visé à plusieurs reprises par des cris de singe de la part des ultras interistes durant la rencontre. Des agissements qui ne sont peut-être pas étranger à l'état de nervosité en fin de match du défenseur franco-sénégalais, expulsé à la 80ème minute de jeu pour avoir stoppé irrégulièrement une contre-attaque avant d'applaudir ironiquement l'arbitre.

Carlo Ancelotti, l'entraîneur de Naples, a réagi en expliquant qu'il souhaitait arrêter le match : "Il était nerveux, il tient beaucoup à ces choses-là. Son état d'esprit a été conditionné par le racisme subi. On a demandé trois fois la suspension du match et il y a eu trois annonces via les haut-parleurs. La solution était de l'interrompre, la prochaine fois, on quittera le terrain et on perdra le match sur tapis vert." De son côté, Koulibaly s'est contenté d'un message sur Twitter après la rencontre : "Je regrette la défaite et d'avoir quitté mes frères. Mais je suis fier de la couleur de ma peau. D'être français, sénégalais, napolitain : homme."

Le Barça s'intéresse aussi à Kylian Mbappé !

Kylian Mbappé est un homme convoité. Aujourd'hui, c'est Sport qui explique que le Barça le veut, mais qu'un échange avec Coutinho n'a pas les faveurs des Blaugranas. Les clubs attendent maintenant les décisions de l'UEFA sur le PSG et le fair-play financier.

"Le 5 août dernier, j'ai offert Kylian Mbappé au Barça. Ils ont refusé, et je crois aujourd'hui que cette erreur marquera le FC Barcelone pour les dix prochaines années. À l'époque, son père m'avait dit qu'il serait heureux de jouer avec Léo", expliquait, en novembre 2018, Josep Maria Minguella, ancien agent proche du club catalan. Mais il semble pourtant que le FC Barcelone demeure intéressé.

En effet, dans un article de Sport jeudi matin, le quotidien à tendances pro-catalane évoque un éventuel échange entre Philippe Coutinho et l'international français. Le tout avait l'air d'une bonne idée, puisque Neymar est l'un des meilleurs amis de l'ancien milieu de terrain de Liverpool. Toutefois, il est aussi expliqué que le FC Barcelone ne compte pas laisser partir Coutinho, même si ce dernier peine un peu malgré ses quinze rencontres jouées en Liga (pour seulement neuf titularisations).

Mais Sport admet quand même que le FC Barcelone reste très intéressé par l'arrivée de Kylian Mbappé du côté du Camp Nou. Il n'y a donc pas que le Real Madrid, en Espagne, qui suit avec attention le verdict de l'Instance de contrôle financier des clubs (ICFC) qui pourrait contraindre le Paris SG à se séparer de l'une de ses deux pépites offensives. Pour le moment, le dossier est au point mort, puisque le PSG a fait appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Si un départ n'est évidemment pas à l'ordre du jour, la situation du PSG vis-à-vis du fair-play financier reste relativement floue. Même si l'Union européenne des associations de football (UEFA) compte frapper, rien ne dit que le club de la capitale française devrait se résigner à se séparer de l'une de ses deux stars. En outre, rien ne dit non plus que le joueur sacrifié serait Kylian Mbappé.

L'OM désormais seul gestionnaire du Vélodrome

Depuis octobre 2010 Arema était chargée de l'intégralité de la gestion du Vélodrome, à savoir la rénovation, la restructuration, la maintenance et l'exploitation de cette enceinte devenue Orange Vélodrome, et ce pendant 35 ans. Par cet accord, la société délègue à l'OM la partie exploitation commerciale.

Jusqu'à simple locataire du stade Vélodrome, qu'il louait au consortium Arema moyennant au moins 5 millions d'euros par an, l'Olympique de Marseille a officiellement récupéré la gestion commerciale de son enceinte fétiche, a-t-on appris samedi auprès d'Arema et de l'OM.

"Après plusieurs mois de négociations, Arema et OM opérations ont signé ce jour un contrat de sous-délégation de l'exploitation commerciale du stade qui prend effet le premier janvier 2019", a annoncé Arema.

Les deux parties avaient fait part de cet accord à venir dès le 12 juillet. Depuis octobre 2010 Arema était chargée de l'intégralité de la gestion du Vélodrome, à savoir la rénovation, la restructuration, la maintenance et l'exploitation de cette enceinte devenue Orange Vélodrome, et ce pendant 35 ans. Par cet accord, la société délègue à l'OM la partie exploitation commerciale, en restant chargée du reste.

"Un des lieux phares de la vie sportive, culturelle et artistique de la cité phocéenne". Aux termes de ce contrat, dont les détails, notamment financiers, sont confidentiels, c'est maintenant à l'OM de rentabiliser au mieux son enceinte de 67.000 places, en y accueillant concerts, séminaires ou autres événements sportifs. "Avec la prise de contrôle du stade Orange Vélodrome, nous franchissons une étape historique pour l'Olympique de Marseille", se félicite le président du club, Jacques-Henri Eyraud, dans un communiqué de l'OM.

En attendant les résultats définitifs de la Cour constitutionnelle

La nouvelle configuration de l'Assemblée nationale

* La liste nominative des candidats élus

* 40 députés ont moins de 50 ans ; une réduction de 12% du nombre des femmes

Eric J.

L'Assemblée Nationale tient aujourd'hui sa dernière session de l'année 2018, probablement la dernière de la législature aussi, étant donné que les résultats provisoires des élections législatives du 20 décembre ont été déjà proclamés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). La Cour constitutionnelle prononcera les résultats définitifs de ce scrutin qui verra un renouvellement sans précédent de la représentation nationale depuis une dé-

cennie.

En attendant cette proclamation par la haute Cour et les éventuelles nominations de certains nouveaux députés dans le prochain gouvernement, il convient de noter, sur la base des résultats provisoires de la CENI, que le plus jeune député de la nouvelle législature (91 députés) a 28 ans et vient du NET. Quarante (40) d'entre eux ont moins de 50 ans. Le doyen d'âge revendique 71 piges et est élu sous la bannière de UNIR. On y compte au total quinze (15) femmes contre 17 dans l'ancienne législature,

de nouvelles figures pour la plupart, à part les très connues Ibrahima Mémounatou, Yawa Tségan et De Souza Léonardina Rita Doris, ancienne ministre. Des non moins remarquables visages y font leur entrée comme Lawson Kayi de la Convention des Femmes Unir (CFU), Me Abougnima Molgah et Abira Bonfoh, présidente de la fondation ASSAL.

Voici la liste des 91 députés issus des élections du 20 Décembre selon les résultats provisoires de la CENI. (Voir ci-contre)

LISTE DES CANDIDATS ELUS SELON LES RESULTATS PROVISOIRES DE LA CENI

NOMS ET PRENOMS	SEXE	PARTIS POLITIQUES	CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES
UNIR			
KLASSOU KOMI SELOM	M	UNIR	HAHO
AMETODJI YAOUVI	M	UNIR	OGOUI-ANIE
SOKLINGBE SENOU	M	UNIR	OGOUI-ANIE
GNASSINGBE MEYEBINE ESSO	M	UNIR	AMOU
ABOUGNIMA MOLGAH	F	UNIR	DOUFELGOU
AGBEKO ANDRE	M	UNIR	BLITTA
ATCHA-DEDJI AFFOH	M	UNIR	TCHAMBA
TENGUE KOKOU EDEM	M	UNIR	HAHO
TCHA-KONDO ZOUREYHATOU	F	UNIR	ASSOLI
TETOU TOROU	M	UNIR	DOUFELGOU
BALOUKI ESSOSSIMNA	F	UNIR	KOZAH
KAZIA TCHALA	M	UNIR	SOTOUBOUA-MO
SANDANI ARZOUMA FELIDJA	M	UNIR	KPENDJAL-KPENDJAL OUEST
KPATCHA SOUROU	M	UNIR	HAHO
BONSA YEMPABE	M	UNIR	KPENDJAL-KPENDJAL OUEST
BOLOUVI PATRICK KODJOVI SENAM	M	UNIR	AGOU
GNATCHO KOMLA MAWUENA	M	UNIR	AMOU
AMADOU YERIMA MASHOUD	M	UNIR	TCHAOUJOU
BONFOH ABIRATOU OUBOTINA	F	UNIR	BASSAR
KAMBIA MOUWOUNAISSO	M	UNIR	EST-MONO
INTONOU KOFFI	M	UNIR	MOYEN-MONO
BABA BAMOUNI SOMOLOU STANISLAS	M	UNIR	OTI /OTI-SUD
N'KERE KOMI	M	UNIR	KERAN
MODIBO EKLOU ESSOHANAM	M	UNIR	TCHAOUJOU
BALAKIYEM	M	UNIR	OTI/OTI-SUD
DE POUKN MANTODE	M	UNIR	TCHAOUJOU
ISSA-TOURE SALAHADDINE	M	UNIR	KOZAH
TCHALIM TCHITCHAO	M	UNIR	ASSOLI
BODE IDRISOU INOUSSA	M	UNIR	KOZAH
KATANGA PORO TCHAKPALA	M	UNIR	BASSAR
YAWANKE WAKE GBATI	M	UNIR	WAWA-AKEBOU
KERETCHO KOMINA	M	UNIR	MOYEN-MONO
SOSSOU VIWOTO SOWONOU YAQVI	M	UNIR	GRAND-LOME
KATANGA MAZALO ATCHIDALO	F	UNIR	GRAND-LOME
TSEGAN YAWA DJIGBODI	F	UNIR	KLOTO-KPELE
IHOU YAQVI ATTIGBE	M	UNIR	AMOU
SANKOUMBINE KANFITINE	M	UNIR	KPENDJAL-KPENDJAL OUEST
DONKO KOSSI KASSEGNI	M	UNIR	TCHAMBA
AGBANGBA OUMOROU	M	UNIR	TCHAMBA
ABOKA KOSSI AGBENYEGA	M	UNIR	GRAND-LOME
KOLANI YOBATE	F	UNIR	GRAND-LOME
KWASI KWADZO DZODZRO	M	UNIR	KLOTO-KPELE
LAWSON BOE-ALLAH RAYMONDE KAYI	F	UNIR	GRAND-LOME
AFETSE YAWO DOTSE	M	UNIR	AGOU
PASSOLI ABELIM	M	UNIR	SOTOUBOUA-MO
NONON KPMNONA DIERABARIGA	M	UNIR	BLITTA
IBRAHIMA MEMOUNATOU	F	UNIR	GRAND-LOME
OUTCHANTCHA AWIMA ATOUTE	M	UNIR	KERAN
TIEM BOLIDJA	M	UNIR	TONE /CINKASSE
HODIN EKE KOKOU	M	UNIR	OGOUI-ANIE
AKODA TCHIKO KOFFI JOSEPH	M	UNIR	EST-MONO
TOUH PAHORSIKI	M	UNIR	BINAH
TCHEDI ISSA BOURAIMA KANFITINE	M	UNIR	TONE /CINKASSE
NANFAME NANA	M	UNIR	OTI/OTI-SUD
ATCHOLI AKLESSO	M	UNIR	BLITTA
YAYA SANI	M	UNIR	BINAH
BAGBIEGUE TAÏROU	M	UNIR	TONE/CINKASSE
YENTOUMI KODJO IKPALEDOU	M	UNIR	WAWA-AKEBOU
DJAFOK LACTIEYI	M	UNIR	TONE /CINKASSE
OURO-BAWINAY TCHATOMBY	M	UNIR	SOTOUBOUA-MO
UFC			
ALIPUI SENANU KOKU	M	UFC	OGOUI-ANIE
JOHNSON ANDRE KOUASSI ABLON	M	UFC	LACS/BAS-MONO
AGBANU KOMI	M	UFC	ZIO
AHOOMEY-ZUNU GAËTAN MAWUKPLONAM	M	UFC	GRAND-LOME
ADZOYI KODZOTSE	M	UFC	AVE
DE SOUZA LÉONARDINA RITA DORIS	F	UFC	GRAND-LOME
NET			
AMEGANVI KODZO TSITSOPE	M	NET	GRAND-LOME
FIAWOTEPE	M	NET	BASSAR
SONKA GNANDI	M	NET	EST-MONO
TAAMA KOMANDEGA	M	NET	EST-MONO
MPDD			
AMOUZOU KOKOU ELOM	M	MPDD	VO
KPEVEY GABY-GADZO	M	MPDD	KLOTO-KPELE
KODJO MESSAN AGBEYOME GABRIEL	M	MPDD	YOTO
PDP			
KAGBARA ULEIJA YABISSE	M	PDP	DANKPEN
MILIOUSSIBA INNOCENT	M	PDP	DANKPEN
MRC			
KABOUA ESSOKOYO	M	MRC	DANYI
INDEPENDANTS			
ATSOU AYAO	M	IND.BATIR	GRAND-LOME
ATIKPO KOAMI	M	IND.ALLOLEDOU-VO	VO
ELOH KOKOU NYALETASI	M	IND.BATIR	GRAND-LOME
NAYONE DINDIOGUE DENIS	M	IND. LIR	TANDJOUARE
ADJEH ASSOUPUI AMELE	F	IND.ALLOLEDOU-VO	VO
ATTI DZIGBODI	F	IND. NOUVELLE VISION	DANYI
DJISSENOU KODJO	M	IND.DUANENYO	YOTO
NADJO N'ADON	M	IND. POUR CONSTRUIRE	DANKPEN
AGOGNO SODJEDO MESSAN	M	IND.CRAD	ZIO
NOMAGNON AKOSSIVA GNOUNFIA	F	IND.CRAD	ZIO
MONKPEBOR KOUNDJAM	M	IND. POUR CONSTRUIRE	DANKPEN
GABIAM ESTHER AYÉLÉ	F	IND.HYSOPE	LACS/BAS-MONO
OBEKU BEAUSOLEIL	M	IND. CONSCIENCE PATRIOTIQUE	WAWA-AKEBOU
ROMUALD	M	IND.DUANENYO	VO
AKA AMIVI JACQUELINE	F	IND.DUANENYO	VO
BINOININ KPANIMIE	M	IND. LIR	TANDJOUARE
TSOLENYANU KOFFI	M	IND.CRAD	ZIO
HOUNAKEY-AKAKPO KOSSI	M	IND.HYSOPE	LACS /BAS-MONO
ADJOUROUVI YAWOVI	M	IND.AVE EN MARCHÉ	AVE
MISSIAME AMENYO	M	IND.AVE EN MARCHÉ	AVE

Dans la logique de créer un meilleur cadre de travail et de vie à ses employés Pour la première fois, la direction générale de la CNSS assistée du Mustrasto offre une fête de Noël aux enfants du personnel

La Direction générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) offre Noël aux enfants de ses employés réunis dans la Mustrasto, Mutuelle des travailleurs de la sécurité sociale du Togo. Au total 354 enfants de toutes les divisions du siège à Lomé mais aussi des régions ont été gâtés.

Eyram Denise Ahligo

Evidemment, le social au cœur des préoccupations de la direction générale ne couvre pas que les employés eux-mêmes, mais aussi leur famille respective. Et pour Noël, ce sont leurs enfants qui en profitent. 354 enfants dont l'âge est compris entre 3 et 13 ans ont passé un bon moment festif au lieu de travail de leurs parents et ce, pour la première fois. « Quand le social va, tout va. Nous nous savons que la direction générale se préoccupe vraiment de nous et, elle offre avec la Mustrasto un Noël de rêve à nos enfants. C'est pour la



Le DG de la CNSS Ingrid Awadé et les parents suivent avec joie les prestations des enfants

Ainsi après un bon air de déjeuner, avec des chansons, poésies et récitations interprétées par les enfants, ils ont tous, chacun à son tour, eu droit à un cadeau de la part du père Noël et à une pause photo avec lui.

« Je suis très contente de venir fêter au service de maman. Je suis aussi très contente du cadeau que le père Noël m'a donné. Je dis merci à la directrice », se jouit la jeune enfant de huit ans, Tchakala Sefako Josépha. Et les parents quant à eux souhaitent que cette commémoration de Noël à la CNSS se pérennise. « C'est de la joie, vraiment beaucoup de joie. Et les enfants et nous les parents sommes dans la joie. Nous exprimons notre gratitude à madame le Directeur Général de la CNSS et souhaitons que ça puisse devenir une habitude », ambitionne la doctresse Assima Claire D. Nana, médecin conseil à la CNSS.

Pour cette première édition, la Directrice elle-même a honoré de sa présence les festivités.



Une fillette reçoit son cadeau et pose avec le Père Noël

première fois que l'organisation est réussie si vous voyez bien», a indiqué le président de la Mustrato, Mr Guinhouya Komla Milenovisi.

« Je suis très contente de venir fêter au service de maman. Je

Efforts de maîtrise des charges l'Union et consolidation des réformes

Le budget 2019 adopté de l'UEMOA à 152 milliards Cfa

Le budget 2019 de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) s'élève à 152 milliards de francs Cfa, soit près de 304 millions de dollars. Il s'agit d'une décision prise en session ordinaire, en fin de semaine dernière à Da-

kar, au Sénégal, par le Conseil des ministres de l'Union qui table également sur une croissance du PIB de l'Union à 6,6% en 2018. « Ce budget s'inscrit dans la poursuite des efforts de maîtrise de charges des Organes de l'Union entamés dans

les budgets précédents et consacre également la consolidation des réformes engagées dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2017-2021, avec notamment

(suite à la page 7)

Prostitution

Les mineures défient les professionnelles

Etonam Sossou

Il est 22 heures. Thérèse, s'apprête déjà. Elle met un petit décolleté qui laisse apparaître ses seins, une mini-jupe rouge, une chaussure très haute, du rouge à lèvres. Vous ne vous trompez pas, c'est bien une fille de nuit. Elle se rend derrière la station Shell d'Agouè et la soirée commence bien avec un premier client qui s'approche d'elle, l'aborde et s'en va avec elle. Une quinzaine de minute plus tard elle sort et dit qu'elle vient d'avoir 2000 francs CFA. Thérèse n'a que 16 ans. Elle se retrouve déjà dans la rue. Selon elle, elle gagne 15000 francs CFA lorsque c'est dur et 35000 francs dans le cas contraire. Cela signifie coucher avec une quinzaine d'hommes en une nuit de «boulot». Sa clientèle se situe dans l'intervalle de 45 ans en montant : «Les vieux aiment les jeunes filles», confie Thérèse. Avant de préciser : «ce sont de bons payeurs» Le cas de Thérèse n'est pas isolé. Sophie, 17 ans et fille de nuit aussi, effectue son travail dans les grands motels et hôtels de la place. Elle a une prédilection pour les expatriés. Mais elle déplore la tendance à la perversion sexuelle chez certains : «ils veulent toujours t'enculer, ces gens-là.» La plupart de ces adolescentes affirment faire la prostitution à cause des condi-

tions difficile de la vie. Thérèse dit avoir perdu ses parents très tôt pour trouver de quoi survivre. Elle s'est retrouvée dans la rue un soir et a pris goût. Car la première fois, elle a eu 20.000 francs CFA. Mais elle affirme qu'il y a des jours où elle a des regrets. Par contre Sophie, affirme se retrouver à faire de la prostitution après une rupture amoureuse difficile qui l'a décidé de ne plus faire confiance à un homme. Car, dit-elle, «tous les hommes sont pareils !». Le plus vieux métier du monde qui est en lui-même une calamité l'est encore plus lorsqu'il est ainsi pratiqué par des mineurs. La prostitution gagne du terrain au Togo et de jour en jour des mineurs s'y lancent. La majorité au Togo est de 21 ans. Mais les conditions de vie emmènent les mineurs à commettre des erreurs qui leur sont le plus souvent fatales avec les MST tel que le VIH-SIDA.

Certaines d'entre elles parviennent, grâce à un accident de l'histoire, à trouver un mari convenable. Ce nouveau statut social inattendu confère à la fille une dignité soudaine. D'autres par contre s'obstinent dans cette voie au fur et à mesure que le temps passe et que le mari attendu est aux abonnés absents. Dans un cas pareil, la fille devient une pute professionnelle aux dents longues, n'hésitant pas à

user des méthodes frauduleuses pour arriver à ses fins. Cet endurcissement dans le crime fait de ces dames entrées très tôt dans le métier le plus vieux de l'humanité, des piètres ménagères au répertoire matrimonial aussi étendu qu'un annuaire téléphonique.



D'autres encore, entrées très tôt dans la prostitution, ont marqué un temps d'arrêt ; mais faute de débouchés professionnels, elles se sont exercées au commerce quand elles ont la chance de disposer d'un capital d'appoint. Elles n'en demeurent pas moins dures de cœur, allant jusqu'à former des cartels de tranche d'âge qui se réunissent en mutuelle. Leur indifférence est à la mesure des déceptions qu'elles ont accumulées tout au long de leur longue course pour le plaisir charnel. Il y a d'autres catégories de femmes parmi celles qui ont commencé très

tôt dans la sexualité et dont certaines ne se sont arrêtées qu'avec la mort. Car la prostitution des mineures, par son caractère débridé conduit à plusieurs avatars dans la vie que tout le monde connaît. Mais que faire quand on est racolé et que l'envie vous démange ?

On se contente de laisser sortir les filles à peine nubiles pour qu'elles reviennent à la maison avec un pécule susceptible de nourrir la famille pour une nuit. Elles paraissent frêles, apparemment inoffensives, se livrent presque au premier venu. Il arrive souvent que ça soient elles qui invitent, dans la pénombre des étales d'un marché désert la nuit, les rôdeurs de nuit à leur faire la chose. Cela se passe en vitesse, quelques fois sans aucune protection et à vil prix. Des personnes pourtant tristes, fragiles, résignées à leur sort, généralement bornées et qui espèrent trouver un salut dans la facilité en exerçant le plus vieux métier du monde.

Elles commencent tôt et ne demandent presque rien. Quand les dernières vendeuses plient bagages et rentrent chez elles, elles ne s'imaginent pas qu'après elles, d'autres vendeuses prennent pos-

session de leurs états. Les hommes se consolent en leur collant l'étiquette de filles abandonnées, filles de la rue ou dans la rue. Vérification faite, elles viennent de tous les horizons, fuyant la misère du toit parental. Cette catégorie de filles espère trouver refuge et indépendance dans la débauche. Faute de moyens, elles résolvent de s'offrir nuitamment aux hommes contre quelques espèces sonnantes qui leur permettront d'être à l'abri de quelques besoins élémentaires par exemple, se nourrir. Elles hêlent les clients, leur proposent le prix : 1000F cfa, 2000F cfa ou 3000F cfa la passe. Les hommes négocient. Une fois d'accord ils vont vite en besogne sur l'étal d'un marchand, contre un mur... jusqu'au prochain client. Elles se comptent par dizaines, légèrement habillées, baissant leur culotte ou reluisant leurs jupettes pour vous faire découvrir leur «marchandise» et vous invitent à partager le parfum du plaisir charnel. La note est souvent salée. 3000F cfa la passe, ça se négocie jusqu'à 1000F cfa après minuit. Et quand on pose la question, d'accord mais où va-t-on faire la chose ? Elle vous désigne sans hésiter une cache.

La responsabilité des parents

«L'habitude est une seconde nature», renseigne un adage. Ainsi, c'est parce que les parents sont habitués à regarder passivement leurs filles que la société togolaise a fini par user de tolérance vis-à-vis du dérèglement sexuel des jeunes filles de moins de 18 ans. L'ampleur de cette situation dans tous les coins de Lomé interpelle les parents. Car c'est par leur relâchement que la prostitution des mineures s'est ins-

tallée. «Oui, je sais que les mineurs se prostituent. Je pense qu'elles se prostituent malgré elles. Les parents ne surviennent pas à leurs besoins», déplore Awo, étudiante en sociologie. Et, à sa copine Chérifa de renchérir : «pour moi, ce sont les parents qui sont à la base de cette situation. Comment pouvez-vous comprendre qu'un parent fasse plus de deux ans sans pour autant acheter un habit à sa fille, au moment où elle se saoule chaque jour. D'autres parents sortent avec les amis de leurs enfants». «Je sors avec plusieurs garçons, car mes parents sont incapables de subvenir à mes besoins. Bon, je ne trouve rien de mal car mes parents bénéficient aussi de mes relations. Mon père a trouvé du travail grâce à un de mes clients. Mes parents sont victime de l'Etat, ils ne peuvent rien faire. J'ai commencé à sortir avec un grand homme de ce pays à 14 ans», confie une élève de 16 ans en 1ère A4.

Il faut aussi souligner que la majorité de ces mineures font partie des prostituées passives. Cette forme de prostitution se caractérise par le vagabondage sexuel de certaines filles vivant sous le toit parental. Et, partant, placées sous cette autorité. Elles multiplient les partenaires mais se gardent d'étaler au grand jour leur statut de prostituées, suite à des pesanteurs familiales.

La prostitution des mineures a longtemps été assimilée à la pauvreté voire à la perte d'autorité des parents. Avec le temps, des constantes ont démontré que le manque d'information approprié mérite aussi d'être relevé.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1452 DE LOTO BENZ DU 14 Novembre 2018

Ce 21 Novembre 2018, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1453.

Lors du dernier tirage de LOTO BENZ, les villes de **LOME, KPALIME, TABLIGBO, ANIE et SOKODE**, ont recensé des gagnants de gros lots.

Dans la capitale, nous avons enregistré **15 lots de 1.000.000F CFA, deux lots de 1.250.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et un lot de 2.000.000F CFA** deux gros lots de **3.000.000F CFA** remportés auprès des opérateurs **3463, 5602, 5814, 6906, 6910, 7119, 30026, 30140, 50129, 60400, 60821, 70134, 90026, 90321, 90329, 6924, 70728, 60525, 50228, 30222, 50334.**

A **KPALIME, à ANIE et à SOKODE**, ce sont des lots de **1.000.000F CFA** qui ont été recensés sur les points de vente **4024, 20423 et 1210.**

La ville de **TABLIGBO** s'est démarquée par un lot de **2.000.000F CFA** gagné auprès de l'opérateur **8021.**

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du **27 juillet 2018** des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à **500.000F CFA**.

Au tirage, un gros lot de **2.000.000F CFA** est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de **640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA** vous attendent. Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants.)

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1458 de LOTO BENZ du 26 Décembre 2018

Numéro de base

53 64 38 34 11

Consommation de médicaments contrefaits

1000 décès par selon l'oms

Certains individus mal intentionnés n'ont aucun mal à transformer un morceau de craie, un peu de farine ou d'amidon en un comprimé ou une pilule. Difficile de dire à l'œil nu s'il s'agit d'un «faux». L'étiquetage et l'emballage sont souvent imités à la perfection. Le commerce mondial de médicaments de contrefaçon, qui pèse un milliard de dollars, se porte bien en Afrique. Se rendre à la pharmacie, c'est un peu jouer à la roulette russe. Choisir la mauvaise boîte peut vous coûter la

vie.

En Afrique, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 100 000 décès par an sont liés au commerce de médicaments contrefaits. Pour l'OMS, un médicament contrefait est «un médicament dont l'identité et/ou l'origine est délibérément et frauduleusement falsifiée», qu'il s'agisse de produits de marque déposée ou de génériques. Dans certaines régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, plus de 30% des médicaments vendus sont

des contrefaçons, indique l'agence.

L'OMS considère que les médicaments de qualité insuffisante, résultant d'une mauvaise fabrication ou d'un laxisme délibéré, constituent un problème de santé bien plus grave que les faux médicaments. «Les médicaments en vente libre fabriqués par des sociétés chinoises et, dans une moindre mesure, indiennes, s'avèrent de qualité inégale lors des contrôles de qualité», précise l'OMS.

Efforts de maîtrise des charges l'Union et consolidation des réformes

Le budget 2019 adopté de l'UEMOA à 152 milliards Cfa

(suite de la page 6)

le renforcement continu du dispositif de passage au budget-programme», explique le Conseil dans un communiqué de presse rendu public à la fin de la session. La même source indique que le nouveau budget tient compte des orientations fixées par les Instances de l'Union, notamment, la limitation de l'intervention de la Commission dans le financement des Organes consultatifs. A

cet effet, «le Conseil des Ministres a adopté les Décisions portant octroi de subventions auxdits Organes», ajoute le communiqué.

Toujours sur la question financière, le confrère français de **La Tribune** rappelle que le Conseil qui a laissé entendre que les Programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité des Etats membres au titre de la période 2019-2023 indique que l'Union remplirait les conditions

d'accès à la phase de stabilité en 2020, a invité les Etats membres à mettre en œuvre les mesures nécessaires et efficaces pour assurer une consolidation budgétaire en 2019. «Ces mesures ont principalement trait à une meilleure mobilisation des recettes, une maîtrise des dépenses courantes et une amélioration de l'efficacité de la dépense publique», note-t-on dans le communiqué.

Jeudi, Vendredi,
Samedi et Dimanche!

Phrie de
BONUS
CHEZ TOGOCEL

Faites le plein de Mégas avec Togocel

600 Mo	2Jours	1500 F	500 F
1.7 Go	3Jours	5000 F	2000 F
3.5 Go	4Jours	10.000 F	3000 F
5.5 Go	5Jours	15.000 F	4000 F

Pour souscrire*919*9#



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015